

# L'installation de la démocratie et de la République

- **La conquête du suffrage universel**

La 2<sup>ème</sup> République commence en 1848 : le **suffrage universel** est rétabli. Tous les hommes de plus de 21 ans ont le droit de **voter**, mais pas les femmes (elles n'obtiendront ce droit qu'en 1944).

La 3<sup>ème</sup> République commence en 1870 : la République s'installe durablement. Le pouvoir exécutif est entre les mains du **président de la République** et surtout du **Gouvernement**. Les lois sont votées par le **Parlement** formé de deux chambres : la **Chambre des députés** (élue au suffrage universel masculin) et le **Sénat**.

- **Le triomphe de l'école publique**

1. **L'école est obligatoire**

En 1882, sous la 3<sup>ème</sup> République, **Jules Ferry** rend l'école primaire **obligatoire**.

Les meilleurs élèves obtiennent le Certificat d'Etudes Primaires, qui couronne cette scolarité.

2. **L'école est gratuite**

**Les communes et l'Etat prennent en charge les dépenses d'éducation** : construction et entretien des écoles, formation et salaire des maîtres, fourniture des livres et du matériel pédagogique.



Jules Ferry

3. **L'école est laïque**

**L'éducation religieuse n'est plus dispensée** dans les écoles communales. Les instituteurs donnent à leurs élèves une **instruction civique et morale** : ils souhaitent **former des citoyens** respectueux des lois de la République.

Les études secondaires et supérieures demeurent alors **payantes**. Elles restent réservées aux enfants issus de milieux favorisés.